

DELIBERATION N° 2023.02.04

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE
SEANCE PUBLIQUE DU 09 FÉVRIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Paul Buisine en séance publique sous la présidence de Monsieur Ludovic PROISY, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice : 19
Présents : 14
Votants : 18

Étaient présents :

Ludovic PROISY, Maire ;
Judith TERNIER, Fabrice VAN BELLE, Denise DUCROUX, Adjoint ;
Charline DECARNIN, Yves MARTIN, Jorge DOS SANTOS, Marie-Claire NAESSENS, Olivier MORVAN, Isabelle CANDELIER, Sylvaine DELVOYE, Théo VANENGELANDT, Maurice VANDEWALLE, Aurélie MALAQUIN, Conseillers Municipaux.

Étaient absents ayant donné procuration :

Guillaume LIETARD, ayant donné procuration à Fabrice VAN BELLE
Brigitte MAINGUET, ayant donné procuration à Judith TERNIER
Éric TIRLEMONT, ayant donné procuration à Sylvaine DELVOYE
Fabienne MEPLON, ayant donné procuration à Isabelle CANDELIER

Était absente excusée :

Christelle DELEPLACE, adjointe

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Théo VANENGELANDT a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2023.02.04

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION INTERM'AIDE

M. LE MAIRE INFORME que l'association Inter'maid a fait parvenir à la collectivité de Vendeville sa proposition de nouvelle convention pour mise à disposition de personnels pour une durée d'une année à compter du 1^{er} Janvier 2023 en cas de nécessité de remplacements ponctuels d'agents ou de renforts occasionnels dans le cadre d'opérations spécifiques relatives à l'entretien des bâtiments communaux - notamment les espaces scolaires et péri-scolaires, espaces techniques et espaces verts.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de reconduire cette convention sur 12 mois pour 2023.

N'ayant reçu aucune remarque,

Et après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 13/03/2023

Reçu en préfecture le 13/03/2023

Publié le

ID : 059-215906090-20230209-2023_02_04-DE



Le renouvellement de la convention Interm'Aide est ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.
Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord
Le 09 mars 2023

Le Maire,

A blue circular official stamp of the Mayor's office, containing the text 'MAIRIE' and '59'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.

Ludovic PROISY